



ANIMATION DU RESEAU / VIE ASSOCIATIVE  
Dossier suivi par Mathieu Bréard  
mbreard@fal44.org  
Tel : 02 51 86 33 22 Fax : 02 51 86 33 29

### Secteur 6

*Nous invitons les associations qui reçoivent ce compte-rendu par la poste à fournir une adresse courriel dans Affiligue et à [centreressources@fal44.org](mailto:centreressources@fal44.org) pour recevoir les Brèves (news letter de la FAL44)*

## Compte-rendu de la réunion inter amicales et associations affiliées à la FAL 44 - secteur 6

📅 du 21/11/2013

### ORDRE DU JOUR

- Réforme des rythmes scolaires, qu'en est-il ?
- Comment en tant que mouvement nous pouvons agir sur des actions citoyennes au niveau local ?
- Informations diverses :
  - ✓ Guide pratique de la vie associative,
  - ✓ Nouvelle plaquette Vie scolaire
  - ✓ Outils pédagogiques de la Fal44 à disposition

### PRESENT-ES

ASSOCIATION	PERSONNE PRESENTE	STATUT- COORDONNEES
AL La Chapelle Heulin	Florence Erard Virginie Vion Joseph Pellerin Cyril Laurent	Présidente Secrétaire Trésorier Membre du CA
AL Château Thébaud	Françoise Simon Domnin Herbreteau	Présidente Membre du CA
AL Vertou	Guy Flandrois	Vice président
AL Saint Sébastien	Claude Bocard Marie Moulin	Président Vice présidente
AL Basse Goulaine	Michel Guinebaud	Membre du CA
AL St Hilaire de Clisson	Gaëtan Charrier Séverine Hodmon	Trésorier Vice trésorière
AL Maisdon sur Sèvres	Régis Hugron	Président
FAL 44	Jacques Errien Yves Routier Mathieu Bréard	Administrateur Administrateur Chargé de mission

## EXCUSE-ES

ASSOCIATION	PERSONNE
AL Le Bignon	
Amicale de l'école Jacques Prévert	
AL Montbert	
AL Saint Julien de Concelle	
AI Aigrefeuille sur Maine	
ASAG VTT	
AL Haute Goulaine	
Interal rezè	
AL Loroux Bottereau	

## DOCUMENTS DISTRIBUES

Guide pratique des associations
Plaquette des outils pédagogiques
Nouvelle plaquette Vie scolaire
Plaquette formation bénévoles associatif

## DEROULEMENT

- **Réforme des rythmes scolaires, qu'en est-il ?**

Chaque association a présenté la mise en place de la réforme sur sa commune.

### **AL Château Thébaut :**

La commune est passée à la semaine de 4.5 jours à la rentrée 2013. Pour la mise en œuvre de la réforme, la municipalité a concerté les différents acteurs éducatifs. Il a été décidé d'élargir le temps de la pause méridienne.

Elle propose plusieurs activités éducatives, culturelles et sportives par le biais de son équipe d'animation. Pour cela, la municipalité a embauché du personnel pour l'encadrement et les déplacements. Il y a peu de déplacements car les différentes infrastructures sont proches des écoles.

L'amicale n'est pas encore investie dans le cadre de la réforme mais elle pourrait à la rentrée prochaine proposer l'action Lire et Faire Lire pour les plus jeunes. Elle est toujours inscrite dans le projet de jardin partagé.

### **AL La Chapelle Heulin :**

La commune a fait le choix de passer à la semaine de 4,5 jours à la rentrée 2014.

La municipalité a organisé une réunion d'information qui a eu lieu le mardi 19 novembre. Pour le moment la mairie propose, les associations disposent.

L'école finira à 15h35. Les associations pourront proposer des activités culturelles et sportives qui seront sur un temps considéré d'extrascolaire. Pour les familles qui ne pourront pas prendre en charge une activité extrascolaire, les enfants seront pris en charge dans le cadre d'une garderie. Cette organisation

2

*Agir en citoyens*

Fédération des Amicales Laïques 44

9 rue des Olivettes - BP 74107 - 44041 NANTES cedex 1

tél : 02.51.86.33.20 - fax 02.51.86.33.29

courriel: animationreseau@fal44.org - site internet : www.fal44.org

n° Siret : 786 018 762 00082

Association reconnue d'utilité publique par le décret n° 2822 du 18 mars 1953

va amener des inégalités entre les enfants. Pour le mercredi les activités qui étaient proposées le matin seront transférées à l'après midi.

#### **AL Maisdon sur Sèvres :**

La commune a fait le choix de passer à la semaine de 4,5 jours à la rentrée 2014.

La mairie collabore peu avec l'ensemble des acteurs éducatifs du territoire. Il semblerait que l'organisation choisie soit une garderie. Il n'y a donc pas d'embauche de prévue pour la rentrée. L'école commence à s'inquiéter de l'organisation proposée.

L'amicale laïque a alerté les parents d'élève dès le début de la réforme. Une commission a été mis en place afin d'interpeller la municipalité.

Ils ont le sentiment que la municipalité veut parer au plus vite. Les propositions faites ne sont pas dans l'intérêt de l'enfant. De plus, il risque de rencontrer un problème avec les transports scolaires.

#### **Amicale Laïque de Saint Sébastien sur Loire :**

La commune a fait le choix de passer à la semaine de 4,5 jours à la rentrée 2014 avec un temps périscolaire d'une durée de  $\frac{3}{4}$  d'heures.

La commune de Saint Sébastien étant importante, il y a beaucoup d'associations culturelles et sportives. Dans un premier temps, la municipalité a réuni les équipes pédagogiques, le DDEN et les parents d'élèves. Dans un second temps, les associations sportives et culturelles ont été invitées à un temps d'échange. L'amicale laïque a été invitée, elle est prête à s'investir mais en fonction de ses moyens. Et enfin dans un troisième temps, où l'ensemble des différents acteurs éducatifs ont été réunis. L'amicale laïque a rappelé lors des différentes réunions que la réforme est bien dans l'intérêt des enfants. Elle a aussi posé la question de la rémunération des interventions.

Une commission sur la réforme des rythmes a été mise en place.

#### **AL Vertou :**

La commune a fait le choix de passer à la semaine de 4,5 jours à la rentrée 2014.

L'amicale laïque souhaite s'inscrire dans le projet. Elle est pour le moment la seule association à s'être manifestée. Néanmoins, la section école du sport n'est pas trop partante.

Pour l'instant, les horaires définis sont liés au transport scolaire.

#### **AL Basse Goulaine :**

La commune a fait le choix de passer à la semaine de 4,5 jours à la rentrée 2014.

Actuellement, il y a des concertations entre parents d'élèves, enseignants et la mairie. Au début, les écoles maternelle et élémentaire n'étaient pas favorable car elles sont éloignées l'une de l'autre.

Pour les moments, les associations de la commune ne sont pas impliquées. L'amicale laïque est un peu impliquée car elle a des activités sur le temps périscolaire.

Le complément d'activités sera assuré par l'IFAC qui est l'association des animateurs de loisirs et du périscolaire.

*Agir en citoyens*

Fédération des Amicales Laïques 44

9 rue des Olivettes - BP 74107 - 44041 NANTES cedex 1

tél : 02.51.86.33. 20- fax 02.51.86.33.29

courriel: animationreseau@fal44.org - site internet : www.fal44.org

n° Siret : 786 018 762 00082

Association reconnue d'utilité publique par le décret n° 2822 du 18 mars 1953

- **Comment en tant que mouvement nous pouvons agir sur des actions citoyennes au niveau local ?**

A travers cette question, c'est l'idée de travailler en partenariat avec les municipalités. Il a été avancé que pour cela, il faut être informé de ce qui se décide car la non information pour une municipalité c'est pouvoir faire ce que l'on veut. Il faut donc être vigilant à la fausse démocratie.

Il est donc important en tant que mouvement d'idées d'organiser des temps de réflexion, d'échange et de débat afin d'informer le citoyen. La réforme peut être un outil de travail pour agir en tant que citoyen.

**MERCI A L'AMICALE LAÏQUE DE LA CHAPELLE HEULIN POUR SON ACCUEIL !**

*Agir en citoyens*

Fédération des Amicales Laïques 44

9 rue des Olivettes - BP 74107 - 44041 NANTES cedex 1

tél : 02.51.86.33. 20- fax 02.51.86.33.29

courriel: [animationreseau@fal44.org](mailto:animationreseau@fal44.org) - site internet : [www.fal44.org](http://www.fal44.org)

n° Siret : 786 018 762 00082

Association reconnue d'utilité publique par le décret n° 2822 du 18 mars 1953